



Fédération d'Ille et Vilaine du POID

20 rue d'Echange 35000 Rennes Mail : 35poid@orange.fr

Communiqué du POID 35

Non aux Groupements Hospitaliers de Territoire (G.H.T)

Le gouvernement Hollande-Valls a décidé, dans le cadre du « Pacte de Responsabilité » (austérité renforcée) au printemps 2015, de faire 10 milliards d'économies sur les dépenses de Santé, dont 3 milliards sur le budget des hôpitaux. La cible ? Les fermetures de lits et la baisse des effectifs de personnel hospitalier : 16000 suppressions de lits dès la fin 2017 et 22000 emplois supprimés en 3 ans.

L'outil pour mettre en œuvre ces fermetures de lits et suppressions d'emplois : la loi Touraine (dite loi Santé) avec ses Groupements Hospitaliers de Territoire (G.H.T). On passerait ainsi de 1000 hôpitaux à 200 GHT sur le territoire. Présentés par la ministre pour « organiser et rationaliser » les soins sur les territoires, ils visent en réalité à fusionner et mutualiser les moyens en personnel sur fond de pénurie organisée des médecins. L'objectif du gouvernement est clair : il s'agit de réaliser un vaste plan d'économies sur les hôpitaux en restructurant, en regroupant de nombreuses activités actuellement assurées par chacun des hôpitaux.

Ainsi avant même la création officielle de ces GHT, les objectifs de fermetures de lits, région par région, étaient décidés. En Bretagne ce sont ainsi 728 lits qui doivent fermer, 812 en pays de Loire, 3108 en Ile de France etc... (Chiffres publiés par le Figaro du 30 mars 2016).

En Ille et Vilaine un des deux GHT regroupe 10 hôpitaux en plus du CHU, c'est-à-dire la quasi-totalité des hôpitaux du département en dehors de l'hôpital de St Malo (déjà fusionné avec Dinan). Combien de lits supprimés sur les 728 programmés sur la Bretagne ? C'est un véritable « plan social » qui se prépare, avec la même logique que les fusions d'entreprises qui « regroupent » leurs activités. Cela veut dire encore plus d'attentes et de délais pour les rendez-vous et hospitalisations, plus de trajets à effectuer pour les patients. Cela veut dire aussi des conditions de soins encore dégradées pour un personnel à effectif encore réduit (comme en témoigne encore aujourd'hui le mouvement des personnels avec leurs organisations syndicales aux Urgences du CHU) et la mobilité forcée.

Le POID 35 se prononce pour un véritable droit aux soins de qualité pour tous. Le POID en appelle à l'unité des partis et organisations ouvrières pour lutter contre ces GHT et en imposer l'abrogation ainsi que l'abrogation de la loi Santé de Mme Touraine.

Rennes le 14 septembre 2016